

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0049577

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 0070004

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

~~CHENCHI Mahjouba Veuve BHALACHE~~

Date de naissance :

1949

Adresse :

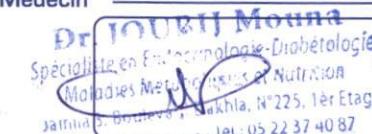
~~Jamilla II Rue 17 N° 62 CD~~

Tél. : 06 60 67 1007

Total des frais engagés : 2059,5 Dhs

## Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 5/4/2013

Nom et prénom du malade : chemchi Mahjouba Age : 74 ans

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Diabète type 2

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie :

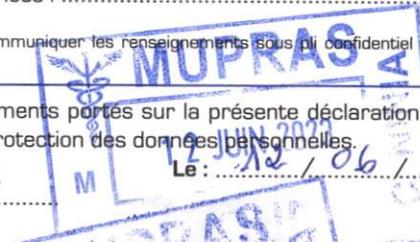
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :



Le : 12 JUN 2013

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Nature des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
5/4/2023		CS	200000	Dr. Mouna M. Mouna Spécialiste en Endocrinologie et Diabétologie Médical Casablanca - Tel: 05 22 37 40 87 Médical Casablanca - Tel: 05 22 37 40 87 Spécialiste en Endocrinologie et Diabétologie Médical Casablanca - Tel: 05 22 37 40 87 Médical Casablanca - Tel: 05 22 37 40 87
18/4/2023		CI	0	

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Dr. Mouna M. Mouna Spécialiste en Endocrinologie et Diabétologie Médical Casablanca - Tel: 05 22 37 40 87 Médical Casablanca - Tel: 05 22 37 40 87	12/04/2023	18500

## ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
</td				

# Dr. Mouna JOUBIJ

Spécialiste en endocrinologie et diabétologie

Nutrition et maladies métaboliques

Diplômée de la Faculté de Médecine et

De Pharmacie de Casablanca

Ancienne interne au CHU Ibn Rochd Casablanca



# الدكتورة مونى جوبيج

أخصائية في أمراض الغدد والسكري

والتنفسية وأمراض الأيض

خريجة كلية الطب والصيدلة بالدار البيضاء

طبيبة داخلية سابقة بالمستشفى الجامعي

ابن رشد بالدار البيضاء

Casablanca, le 12/14/2023

الدار البيضاء في

Mme chemchi

Mahjuba

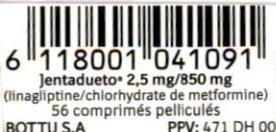
PHARMACIE  
Dr. MOUNA JOUBIJ  
Jemila II, Rue AL AMANI  
TEL: 05 22 38 60 15  
CASA

1 | 1 Diamicron Gonycp  
78/20

44/20

78/20

1cp/j le matin à jeun  
ctz/2cp



6 118001 041091  
Jentadueto® 2,5 mg/850 mg  
(linagliptine/chlorhydrate de metformine)  
56 comprimés pelliculés  
BOTTU S.A. PPV: 471 DH 00

2 | Jenta Ducto 215 mg 1850mg cp  
1cp midi après repas

soir

05 22 37 40 87 جمبلة 3 شارع الداخلة رقم 225 الطابق الأول ق. ج الدار البيضاء - المدنية

Jemila 3, Avenue Dakhla, N° 225, 1er Etage, CD - Casablanca - Tél : 05 22 37 40 87

E-mail : joubij.mouna@gmail.com

Dr. MOUNA JOUBIJ  
Spécialiste en endocrinologie et diabétologie

Maladies Métaboliques et Endocriniennes

Jemila 3, Boulevard Dakhla, N° 225, 1er Etage

C.D. - Casablanca - Tel: 05 22 37 40 87

82,80

31 Losartan 50mg x 30

LOT : 210570

PER : 11/2023

PPV : 82 DH 70

62,50

2/2 cpl/j après repas

Matin



41 Urispas 200ml q3

LOT 222713	LOT 222713
EXP 08 2025	EXP 08 2025
PPV 62,50	PPV 62,50

1/1j de SOIR

36,70

51 Myco derme pommier

LOT : 08022092  
PER : 11/2027  
PPV : 36,70 DH  
Topique

1appx2lj

1/1 1850,50



Dr. JOUBIJ Mouna

Spécialiste en Endocrinologie-Déontologie  
Maladies Métaboliques et Nutrition  
Jamaïa 3, Boulevard Dakhla, N°225, 1er Etage  
C.D. - Casablanca - Tel.: 05 22 37 40 87

III  
3 Mai

PHARMACEUTIQUE AL WILAYA  
Jamaïa II - Casablanca - Maroc  
Tél : 05 22 38 60 76  
M. 05 22 38 60 76  
CSA 15